

ARGENTINE



Assistants de langue française

Fiche-destination 2025-2026

IMPORTANT : Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.

Seuls France Éducation international et les instances partenaires décident du choix des candidats retenus. L'inscription au programme n'implique pas nécessairement votre sélection.

Nombre de postes offerts	6 postes seront proposés en 2025-2026.
Critères d'éligibilité spécifiques à l'Argentine	<ul style="list-style-type: none"> • Nationalité : française • Âge : entre 20 et 35 ans au au 31/12/2025 • Niveau de langue : B1 en espagnol • Statuts acceptés : étudiants, anciens assistants de langue, jeunes diplômés (voir ci-dessous) • Scolarité : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Scolarité secondaire effectuée en majorité dans un établissement français (en France ou à l'étranger) ➢ Inscription dans un établissement d'enseignement supérieur français obligatoire (sauf dérogation, voir ci-dessous) • Niveau d'études et disciplines acceptées : avoir validé, au moment du dépôt du dossier, au minimum 3 années d'études supérieures dans n'importe quelle discipline • Profils privilégiés : <ul style="list-style-type: none"> ➢ FLE, sciences du langage, linguistique, etc. ➢ LLCE (espagnol), LEA (espagnol) ➢ Sciences de l'éducation, métiers de l'enseignement et de la formation, etc. ➢ Lettres classiques, lettres modernes, philosophie, etc. <p>Dérogation : sont exemptés de justificatif de statut étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les candidats ayant été, ou étant actuellement assistants de langue française, qui devront fournir au moins une <u>lettre de recommandation</u> d'un ancien ou actuel établissement d'exercice dans leur dossier de candidature (<i>dans le champ « éléments spécifiques » de la section « Atouts »</i>) • les titulaires d'un diplôme d'un établissement d'enseignement supérieur français obtenu entre 2023 et 2025, qui devront fournir au moins une <u>lettre de recommandation</u> d'un ancien ou actuel professeur, tuteur de stage ou employeur dans leur dossier de candidature (<i>dans le champ « éléments spécifiques » de la section « Atouts »</i>)

ARGENTINE



Assistants de langue française

Fiche-destination 2025-2026

	<p>Ces candidats devront également fournir un <u>justificatif de niveau de langue</u> (certification, attestation, relevé de notes de cours de niveau B1 ou plus, preuve de séjour long dans un pays hispanophone), sauf si le candidat est/a été assistant dans un pays hispanophone (<i>dans le champ « diplôme / certificat » de la langue concernée dans la section « Formation »</i>). Les titulaires du CELU-ELSE seront considérés avec une attention particulière.</p>
Villes ou régions d'affectation	<p>Voir carte Les régions d'affectation peuvent varier d'une année sur l'autre. Les vœux formulés dans le dossier de candidature seront satisfaits dans la limite des postes disponibles.</p>
Établissements	<p>Principalement, les centres de formation des professeurs (6 universités et 11 instituts d'enseignement supérieur publics) existant dans 14 villes. Ponctuellement, des écoles primaires et secondaires.</p>
Calendrier	<p>Publication des résultats: France Éducation international informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature à partir du mois d'avril 2025. Durée du contrat : 4 mois (1^{er} août 2025 – 30 novembre 2025).</p>
Temps de travail et de congés	<p>18 heures par semaine L'assistant bénéficie des jours fériés et de fermeture des établissements prévus dans le calendrier scolaire/universitaire local (cf. calendrier indicatif).</p>
Rémunération et aides	<p>Rémunération : les assistants perçoivent une rémunération totale de 1.800.000 pesos argentins. Ce montant sera divisé en 4 versements mensuels égaux à retirer en espèce au comptoir. Cette somme comprend un complément pour la couverture santé que l'assistant est tenu de contracter et de régler sur place (cf. « Couverture sociale »). Il est recommandé de prévoir une somme d'argent suffisante pour couvrir les dépenses du premier mois (1000€) et compléter la rémunération offerte durant le séjour. Les frais de voyage, nourriture et logement sont à la charge de l'assistant.</p>
Statut de l'assistant	<p>L'assistant a le statut de boursier du gouvernement argentin.</p>
Permis de travail et visa	<p>Visa 24H de 5 mois, correspondant à la durée de la bourse et 15 jours avant le début des cours et 15 jours après la fin des cours, afin de permettre la participation des assistants aux activités d'ouverture et de clôture de l'édition 2025 du programme. Le visa est délivré gratuitement par la Direction nationale des Migrations via le Consulat général de la République argentine en France (prévoir un déplacement à Paris).</p>
Couverture sociale	<p>La rémunération mensuelle comprend un complément afin que l'assistant cotise à une assurance de santé privée couvrant les soins médicaux généraux et les soins hospitaliers d'urgence, interventions chirurgicales, médicaments, etc. Indépendamment de cette assurance de santé, l'assistant doit souscrire avant d'entrer en Argentine une assurance voyage incluant le rapatriement et la responsabilité civile couvrant toute la durée de son séjour.</p>



Formation	<p>France Éducation international met à disposition des futurs assistants de langue française un module de formation en ligne, gratuit, disponible à tout moment sur la plateforme FEi+.</p> <p>Une journée d'accueil et d'orientation est organisée chaque année à Buenos Aires au cours de la première semaine d'août. Les assistants sont tenus de prendre les dispositions nécessaires pour s'y rendre. Un rendez-vous de mi-parcours et une rencontre de clôture sont également programmés en format virtuel.</p>
Liens utiles	<p>Ambassade et Consulat général d'Argentine en France : https://efran.cancilleria.gob.ar/</p> <p>Ambassade et Consulat général de France en Argentine : https://ar.ambafrance.org/</p> <p>Institut français d'Argentine : http://ifargentine.com.ar/fr/</p> <p>Ministère du Capital humain de la République d'Argentine : https://www.argentina.gob.ar/educacion</p> <p>Campus Argentina Global : https://www.argentina.gob.ar/educacion/campusargentinaglobal/becas-argentina/me-francia-idioma</p> <p>Réseaux sociaux du Service des assistants de langue et de la mobilité :</p> <p></p>
Reconnaissance de l'expérience	<p>Certaines universités reconnaissent l'expérience d'assistant de langue française à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS. Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site de France Éducation international.</p>
Renouvellement de contrat	<p>Les renouvellements de contrat pour une deuxième année consécutive en Argentine ne sont possibles qu'à titre exceptionnel car la priorité est accordée aux nouveaux candidats.</p>
Témoignages	<p>De nombreux témoignages d'assistants de langue sont disponibles sur le site internet de France Éducation international.</p>

Contact : assistant@france-education-international.fr

En raison du grand nombre de courriels que nous recevons, les questions traitées sur les fiches-destinations ou sur le [Robot conversationnel](#) ne seront pas prioritaires.



Assistants de langue française

Fiche-destination 2025-2026

Carte

Les provinces sont classées en 4 groupes (voir ci-dessous). Vous avez la possibilité d'indiquer 3 provinces par ordre de préférence (**1 seule par groupe**). La répartition des postes susceptibles d'être proposés est indiquée dans le tableau ci-dessous et peut être amenée à varier d'une année sur l'autre. Cliquez sur le nom des villes pour accéder aux fiches-villes correspondantes.

Exemple : *Choix 1 : Salta*
 Choix 2 : Córdoba
 Choix 3 : Mendoza

Groupe	Province	Ville
A	SALTA	Salta
	TUCUMÁN	San Miguel de Tucumán (poste 1 et poste 2)
	CATAMARCA	San Fernando del Valle de Catamarca
B	CHACO	Resistencia
	SANTA FE	Santa Fe
		Rosario
	CORRIENTES	Corrientes
	ENTRE RIOS	Paraná
Concepción del Uruguay		
C	BUENOS AIRES	La Plata
	CORDOBA	Córdoba
	CIUDAD AUTÓNOMA DE BUENOS AIRES	Buenos Aires
D	LA RIOJA	La Rioja
	SAN JUAN	San Juan
	MENDOZA	Mendoza

